

Points d'information

Comité régional sur les
services pharmaceutiques

Coronavirus
(COVID-19)

COMMUNIQUÉ NO 10

6 MAI 2020

Partage d'outil clinique en soutien aux équipes de soins palliatifs sur le territoire de la Capitale-Nationale

En support aux équipes de soins palliatifs et en respect de la Loi concernant les soins de fin de vie, le comité de pharmacologie du CIUSSS de la Capitale-Nationale vous partage l'ordonnance individuelle standardisée (OIS) suivante :

1. Surveillance et sédation palliative continue

Le format de cette OIS est d'abord adapté pour une pratique en établissement. Cependant, en respect des normes émises par le Collège des médecins du Québec et l'Ordre des pharmaciens du Québec, toutes les équipes cliniques peuvent les adapter à leur pratique usuelle.

Si vous avez besoin plus d'information ou des questionnements, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse pharmacie.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca.